



République Française

\*\*\*

Alpes de Haute Provence

\*\*\*

Commune de BANON

Séance du jeudi 28 septembre 2017

Date de la convocation :  
21/09/2017

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit septembre l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe  
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :  
15

Présents :  
12

**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian  
BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude  
CLAEYS, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle  
MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
12

Secrétaire de séance:  
Michèle MOUTTE

**Représentés :**

**Absents :**

Louis BREMOND, Stéphanie GIOVANNONI, Cathie MAZZOLINI

DE 2017 043

**Objet: Temps scolaire modifié : semaine des 4 jours**

Monsieur le Maire revient sur le temps scolaire mis en place à la rentrée 2017/2018.

En effet, suite à la publication du décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, l'école du Pays de Banon est revenue à la semaine de 4 jours.

En effet, ce décret permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune ou d'un établissement public de coopération intercommunale et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur 4 jours.

Toutefois, la Direction Académique souhaiterait que le Conseil Municipal puisse officialiser ce choix par délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise en place de la semaine scolaire sur 4 jours depuis la rentrée de septembre 2017.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

